

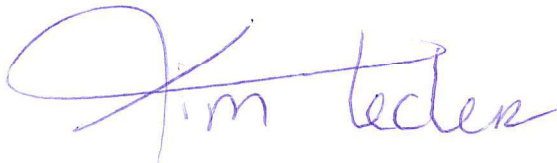
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

QUE la séance ordinaire qui devait avoir lieu le 14 octobre ait lieu le 1 octobre à 19h30 à la salle du conseil.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 3^{ème} jour du mois de juillet 2025.

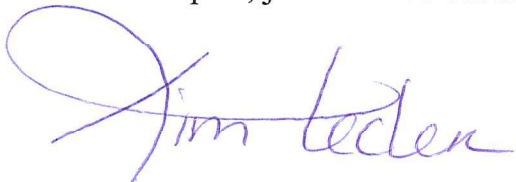


Kim Leclerc
Directrice générale &
greffière-trésorière

.....
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 10h00 et 12h00, le 3^{ème} jour de juillet 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3^{ème} jour du mois de juillet 2025.



Kim Leclerc
Directrice générale &
greffière-trésorière